

**COMPOSITION DES JURYS DE RECRUTEMENT
Année universitaire 2023-2024**

Le Directeur de l'Institut Agro Dijon

Vu l'arrêté du 1er août 2019 modifié relatif aux formations d'ingénieur d'écoles nationales relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu les instructions et les instructions complémentaires relatives à la voie apprentissage du concours commun précité pour la session 2023.

ARRETE

Article 1 :

Le jury de recrutement pour l'accès à la **première année de la formation d'ingénieur par apprentissage spécialité Agronomie** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2023-2024 :

Présidents :

Hedi BENCHEDLY, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon
Etienne GAUJOUR, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Membres :

Vincent BACH, représentant de la profession, KUHN SAS
Marielle BERRIET-SOLLIEC, Professeur, Institut Agro Dijon
Stéphane BLANCARD, Professeur, Institut Agro Dijon
Alicia BOUDOU, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or
Olivier BOUILLOUX, représentant de la profession, Cerfrance
Denis CHAPUIS, représentant de la profession, Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire
Frédéric COINTAULT, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon
Céline CHEVAUCHET, représentante du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC
Emmanuel COIGNET, représentant de la profession, Dijon Céréales
Morgane DUBUC, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or
François DUPUYDT, représentant de la profession, Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or
Anne-Lise GOUMON, Ingénieure chargée d'enseignement, Institut Agro Dijon
Florent GUILLEMAN, représentant de la profession, Amazone SA
Maé GUINET, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon
Michel HABERSTRAU, représentant du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC
Fabrice HERBETTE, représentant de la profession, Lemken France
Laure LAMY, Ingénieure chargée d'enseignement, Institut Agro Dijon
Denis LEPICIER, Ingénieur de recherche, Institut Agro Dijon
Christel LANDRET, Ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, Institut Agro Dijon
Vinciane MARIN, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or
Sandrine MARTOS, représentante de la profession, Cerfrance
Bernard NICOLARDOT, Professeur, Institut Agro Dijon
Jean-Noël PAOLI, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon
Laurent PAUPELARD, représentant de la profession, Soufflet Vigne
Christelle PHILIPPEAU, Professeur, Institut Agro Dijon
Amandine PERROT-MARCHIZET, représentante de la profession, Cerfrance
Sandra RADET, représentante de la profession, Crédit Agricole Champagne Bourgogne
Benoît POUTOT, représentant de la profession, KUHN SAS
Marjorie UBERTOSI, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon
Laurent VEILLARD, Professeur, Institut Agro Dijon
Sylvain VILLETTE, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Article 2 :

La Directrice des Enseignement et de la Vie Etudiante est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site internet de l'Institut Agro Dijon.

Fait à DIJON, le 16 Mars 2023

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante

Bénédicte MACE

